

[*Note de l'éditeur: Des bruits se font entendre dans les tribunes publiques.*]

Mme le Président: A l'ordre!

M. Crosby: Ce chahut compte-t-il dans mon temps de parole?

[*Note à l'éditeur: Et le tapage se poursuivant.*]

Des voix: Bravo!

Mme le Président: A l'ordre!

M. Crosby: Il faut établir clairement à la Chambre que si on ne nous permet pas de faire notre travail de parlementaires sans être dérangés par des personnes de l'extérieur, aidées et encouragées par les députés à ma gauche, nous ne pourrions prendre aucune mesure au nom de la démocratie.

Des voix: Bravo!

M. Crosby: Je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, comme il le sait maintenant, au sujet des usines d'eau lourde de l'Énergie atomique du Canada Ltée au Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse. Si ces usines sont fermées, 700 personnes ou plus perdront leur emploi et cela aura des conséquences désastreuses pour le Cap-Breton et l'est de la Nouvelle-Écosse. Le ministre peut-il nous dire si le gouvernement verra à ce que ces usines restent ouvertes, ou du moins a-t-il un programme ou un plan permettant d'assurer d'autres emplois aux personnes directement ou indirectement touchées?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je tiens à dire au député que nous sommes très conscients du problème que risque de poser la fermeture de ces deux usines d'eau lourde, et c'est pourquoi le gouvernement essaie de trouver d'autres solutions que la fermeture. A l'heure actuelle, nous sommes en pourparlers avec l'Énergie atomique du Canada Ltée, afin de déterminer quelles sont les chances d'accroître les ventes d'eau lourde, ce qui permettrait d'empêcher la fermeture de ces usines, et nous essayons également de trouver des solutions de rechange, au cas où il serait impossible d'empêcher la fermeture des usines. Nous attachons, tout comme le député, beaucoup d'importance à cette question et nous ferons de notre mieux pour trouver une solution adéquate à ce problème.

L'UTILISATION DU CHARBON POUR PRODUIRE DU PÉTROLE

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Madame le Président, pour ce qui est d'autres emplois pour les personnes qui risquent de perdre les leurs à la suite de la fermeture de ces usines d'eau lourde, au Cap-Breton, puis-je demander au ministre s'il sait que la société Scotia Coal Synfuels compte utiliser le charbon de la Nouvelle-Écosse et du gaz naturel pour produire du pétrole? Le ministre est-il au courant de ce projet qui, est semble-t-il, dirigé par M. Alastair Gillespie, et peut-il assurer à la Chambre que l'ancien ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources auquel nous devons en partie le problème énergétique national pourra aller de l'avant avec ce projet et fournir ainsi les emplois de rechange nécessaires en Nouvelle-Écosse?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je suis, c'est évident, au courant de ce projet, puisque mon ministère participe à son financement.

Questions orales

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LE CALCUL DU MANQUE À GAGNER

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, j'aurais moi aussi une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le budget présenté à l'automne de 1981 axait l'avenir fiscal de notre pays sur l'augmentation constante du prix de l'énergie par les pays membres de l'OPEP. Le printemps dernier, le gouvernement a enfin reconnu qu'il s'était trompé d'environ 25 milliards dans son calcul des prévisions de recettes. Si l'on en juge par le récent échec de la réunion des pays membres de l'OPEP, il est fort probable que l'erreur va être encore plus énorme. Je voudrais donc que le ministre nous fournisse un état détaillé du manque à gagner que notre pays a subi. Est-il de l'ordre de 30 milliards, de 35 milliards?

[*Français*]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, il est tout à fait prématuré d'essayer de répondre à ce moment-ci à la question du chef du Nouveau parti démocratique, parce qu'on ne connaît pas toutes les conséquences à la décision ou à la non-décision prise par les pays de l'OPEP hier. Nous verrons dans les semaines ou les mois qui viendront à quel niveau le prix du pétrole international se stabilisera et, à ce moment-là, nous pourrions effectuer les calculs appropriés. Je crois que les chiffres de l'an dernier sont encore valables aujourd'hui parce que le prix international a été plutôt stable au cours des huit derniers mois.

[*Traduction*]

M. Broadbent: Madame le Président, c'est à croire que le ministre est le seul à ignorer que ses récentes prévisions sont erronées et qu'il s'est trompé de plusieurs milliards de dollars une nouvelle fois. Il est de son devoir de nous fournir des précisions et de nous dire exactement de combien de milliards le gouvernement s'est trompé.

LA BAISSSE DU PRIX DU PÉTROLE DE L'OPEP

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): J'en viens à ma question supplémentaire. Si les prix restent stables d'ici au 1^{er} juillet, l'augmentation de \$4 le baril qui devait entrer en vigueur alors, conformément aux modalités de l'accord conclu entre le gouvernement fédéral et les provinces, n'a plus de raison d'être. Compte tenu des besoins de l'industrie canadienne et des consommateurs, le ministre pourrait-il leur promettre qu'ils bénéficieront de réductions proportionnelles à celles qu'auront décrétées les pays membres de l'OPEP? Peut-il nous promettre que les consommateurs et les industriels canadiens bénéficieront eux aussi d'une diminution du prix du pétrole?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, tout le monde sait à quoi s'en tenir pour ce qui est du prix du pétrole au Canada. Le prix du pétrole importé et du nouveau pétrole est calculé en fonction du prix à l'étranger. Quant au prix du pétrole ancien, il est calculé sur la base de 75 p. 100 du cours mondial. Les prix fluctuent donc en fonction du cours international et le prix du pétrole canadien devra être ajusté en conséquence.